

LE QUÉBEC ET LA FLANDRE

étude comparative de situations sociolinguistiques



Jan Lobelle

Un Québécois qui se renseigne pour la première fois sur la situation politico-linguistique en Belgique doit ressentir une certaine confusion d'abord devant l'ambiguïté des termes qui désignent les groupes ethniques et les langues, et ensuite devant l'état apparemment paradoxal de la comparaison de la situation socio-linguistique des Québécois avec celle des Flamands et des Wallons*.

En Belgique on parle de : Flamand, Néerlandais, Flamingant, néerlandophone; il y a aussi les Pays-Bas et le hollandais. Quand on s'exprime en français, on peut clarifier la situation en disant : « Les Flamands, qui demeurent en Flandre, au nord de la frontière linguistique, apprennent et parlent la langue officielle de leur région, le néerlandais et on appelle flamands les dialectes locaux parlés en Flandre ». Mais ça se complique quand on lit en anglais (*The Montreal Star*, septembre 1977) « North of the linguistic frontier, Dutch-speaking people deal with the government in Dutch and send their children to Dutch-speaking schools »; où sont alors les « Flanders' fields » ? — Pour y voir clair je vous suggère l'article d'Omer Vandeputte « Qu'est-ce que le néerlandais ? » dans la revue *Septentrion*¹, revue de culture néerlandaise publiée par la Fondation « Ons Erfdeel » (Notre patrimoine) qui se dit « flamando-néerlandaise ».

Une bonne description de la comparaison Belgique-Canada, ou plus proche de nous, Québec-Flandre demande un effort constant de réaligement de notions : on parle deux langues au Canada, le français et l'anglais, le français principalement au Québec — en Belgique aussi on parle deux

* Cet article est publié en même temps dans la *Revue Canadienne d'études néerlandaises*.

¹ Omer Vandeputte, « Qu'est-ce que le néerlandais ? », *Septentrion, Revue de culture néerlandaise*, 1977, 6, 1: 23-35. Voir aussi Pierre Brachin, *La langue néerlandaise*, Bruxelles: Didier, 1977.